



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 32453

Texte de la question

M. Claude Birraux appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les inquiétudes suscitées par les conclusions du rapport de Monsieur Roger Guesnerie, professeur au collège de France au sujet de l'enseignement de la filière sciences économiques et sociales (SES) au lycée. En effet, si trois réussites de la filière sont mises en exergue par les auteurs (forte progression des effectifs, orientation majoritaire des bacheliers ES en phase avec leur formation initiale et réussite satisfaisante de ceux-ci dans l'enseignement supérieur), ce document pointe des insuffisances, parmi lesquelles l'encyclopédisme des programmes trop chargés, l'ambition excessive de vouloir traiter tous les grands problèmes de la société et enfin l'approche, jugée par trop compassionnelle, de cet enseignement. Les préconisations, à même de soigner ces maux, proposées par les auteurs sont multiples, comme par exemple le renforcement des synergies avec l'histoire et les mathématiques, l'extension de l'enseignement des sciences économiques à tous les élèves de la seconde, l'insistance sur l'acquisition de connaissances et compétences précises, la limitation du nombre des concepts, outils et modes de raisonnement propres à cette matière et à la sociologie, la refonte importante des manuels et le recours à davantage de travail en groupe et/ou d'études de cas. Par ailleurs, certaines associations critiquent le contenu des manuels de sciences économiques et sociales et ont récemment produit un projet de SES pour la classe de seconde totalement refondu qu'ils ont remis au CODICE. Certains professeurs considèrent que ce document n'est pas satisfaisant car il s'agit d'un programme d'économie et non plus de SES (croisement de plusieurs sciences sociales pour expliquer un fait social). Aussi, il souhaiterait connaître son sentiment sur ce rapport et savoir ce qu'il envisage pour l'enseignement des sciences économiques et sociales.

Texte de la réponse

Le contenu d'enseignement de la filière sciences économiques et sociales a été, effectivement, l'objet d'un travail d'analyse entrepris par une commission mandatée par Xavier Darcos et présidée par Roger Guesnerie, professeur au Collège de France. Cette commission était invitée à faire toutes les propositions utiles pour améliorer la qualité des programmes. La prise en compte des préconisations de cette commission dont le travail s'est achevé en juillet 2008, devra s'inscrire dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique qui fait l'objet actuellement de consultations approfondies avec l'ensemble des partenaires concernés. Dès que le ministre de l'éducation nationale aura pris les décisions pour le nouveau lycée, des groupes d'experts seront nommés pour concevoir les nouveaux programmes dans toutes les disciplines, dont les sciences économiques et sociales.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32453

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 octobre 2008, page 8730
Réponse publiée le : 18 novembre 2008, page 9967